



## Proposer du co-working : ce qu'il faut savoir

- Fiche rédigée par **l'équipe éditoriale de WebLex**
- Dernière vérification de la fiche : 10/09/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 17/11/2016

Proposer des espaces de co-working peut être un investissement intéressant : mais si le co-working présente de nombreux avantages par rapport à la réglementation du bail commercial, il n'en faut pas moins rester vigilant quant à la rédaction du contrat...

### Co-working : pour qui ?

Qu'est-ce que le co-working ? Le co-working est une méthode d'organisation du travail dans laquelle un espace de travail est partagé entre plusieurs entrepreneurs (appelés « co-workers »), cet espace devant favoriser les rencontres professionnelles conviviales. En pratique, il s'agit d'une sorte de « colocation professionnelle ».

#### A qui s'adresse-t-il ?...

{ABONNEZ-VOUS}

### Contrat de co-working : quel est son contenu ?

Un contrat. Vous êtes lié au co-worker par un contrat de co-working. La rédaction du contrat demande de la vigilance : vous devez y décrire les services que vous proposez de manière précise.

#### Une durée variable...

{ABONNEZ-VOUS}